

L'élimination des comptes réciproques dans le cadre de la consolidation globale

Les opérations internes concernent essentiellement les créances-dettes, les ventes-achats (prestations échangées, loyers, intérêts, redevances), les prêts-emprunts, les versements de dividende, les marges et plus-values intragroupe générées par les ventes de stocks intragroupe ou les cessions d'immobilisations intragroupe, les titres d'autocontrôle.

1. Les créances clients-dettes fournisseurs

Les créances clients et les dettes fournisseurs réciproques doivent être éliminées du bilan consolidé.

Exemple

Au 31/12/N, les créances-clients dans les comptes de la société M comportent le compte « client F » pour un solde de 13 500 DA.

Au 31/12/N, les dettes fournisseurs dans les comptes de la société F comportent le compte « fournisseur M » pour un solde de 13 500 DA.

Pour passer au bilan consolidé, l'écriture suivante doit être enregistrée :

401 Dettes fournisseurs D	13 500	
		411 Créances clients C
		13 500

Lorsque la créance a fait l'objet de dépréciation, celle-ci doit être annulée

Supposons que M a enregistré une dépréciation de la créance client F à hauteur de 5 000 DA dont 2 000 DA en N-1.

En ce qui concerne le bilan consolidé, il convient d'annuler la dépréciation

491 Dépréciation des comptes clients	5 000	
		12 Résultat
		3 000
		13 Réserves
		2 000

Il convient d'enregistrer une dette d'impôt différé sur la dépréciation. Le taux de l'IBS 25%

12 Résultat	750	
13 Réserves	500	
		134 Passif d'impôt différé
		1 250

En ce qui concerne le résultat consolidé, il convient d'annuler la dotation aux dépréciations

12 Résultat	3 000	
	68 Dotation aux dépréciations des comptes clients	3 000

Il convient d'enregistrer une charge d'impôt différé relative à la dotation

692 Charge d'impôt différé	750	
	12 Résultat	750

2. Les achats-ventes

Les achats et les ventes réciproques doivent être éliminés.

Exemple

La société M approvisionne sa filiale en matières premières. Au cours de l'exercice N, les facturations correspondant à ces livraisons se sont élevées à 850 000 DA HT

Les achats de matières premières dans les comptes de F comportent un montant de 850 000 DA HT correspondant aux facturations de la société M.

Pour passer au compte de résultat consolidé, l'écriture suivante doit être enregistrée :

70 Ventes	850 000	
	60 Achats	850 000

Cette double élimination n'a aucun impact sur le résultat consolidé.

3. Les stocks acquis-vendus

Les stocks acquis et vendus à l'intérieur du groupe doivent être éliminés.

Exemple

M a vendu à F des matières premières pour 90 000 DA. Les stocks de clôture de F comportent ces matières premières provenant des livraisons effectuées par la société M. Au 31/12/N, le montant correspondant s'élève à 90 000 DA. On estime à 20 % du prix de vente le taux de marge appliqué par la société M. Il n'y avait pas de stocks en début d'exercice.

Il convient d'éliminer les achats et ventes réciproques pour 90 000 DA.

Le montant des stocks de 90 000 DA comprend une marge réalisée par M. Il convient d'éliminer le profit interne compris dans le stock final du groupe. Au niveau du groupe, ce profit qui résulte d'un simple transfert interne entre deux sociétés est considéré comme non réalisé. Il doit être exclu :

- De la valeur du stock final. Ce dernier sera donc valorisé à un montant correspondant à son coût d'entrée dans le groupe soit $90\ 000 - (90\ 000 \times 20\%) = 72\ 000$ DA = cout d'achat par M.
- Du résultat du groupe pour éliminer ce profit.

En ce qui concerne le compte de résultat consolidé, l'achat et la vente internes au groupe doivent être annulés :

70 Ventes	90 000	
	60 Achat	90 000

Le profit interne sur stock doit être annulé, ainsi que l'impôt payé d'avance sur ce profit interne ($18\ 000 \times 25\%$) :

70 Ventes de stocks	18 000	
	12 Résultat	13 500
	134 Passif d'impôt différé	4 500

En ce qui concerne le bilan consolidé :

Le profit interne sur stock doit être annulé, ainsi que l'impôt payé d'avance sur ce profit interne ($18\ 000 \times 25\%$)

12 Résultat	13 500	
133 Impôt différé actif	4 500	
	30 Stocks	18 000

4. Les dividendes intra-groupe

Les dividendes intra-groupe doivent être éliminés.

Exemple

La filiale F a versé en N 65 000 DA de dividendes à la société mère M.

La société M a enregistré les dividendes en produits financiers et son résultat a été augmenté.

Il convient alors d'annuler ce produit financier du résultat de N. Le résultat de N diminue donc.

Or ces dividendes proviennent du résultat de N-1 de F. le montant des dividendes doit être réintégré dans les réserves du groupe.

En ce qui concerne le bilan :

12 Résultat	65 000	
		13 Réserves
		65 000

En ce qui concerne le compte de résultat :

761 Produits des participations	65 000	
		12 Résultat
		65 000

Les dividendes soumis au régime des sociétés mères et filiales sont totalement exonérés de l'IBS.